

Association AIDER BEIT-SAHOUR, PALESTINE

Procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire du 15 mars 2017

Salle paroissiale de St Pierre à Fribourg

1. Accueil par Naji AWAD,

Johannes Fankhauser fait circuler une liste des présences en recommandant, aux personnes qui en ont une, de noter également leur adresse électronique. Ceci permet notamment d'envoyer des informations concernant d'autres activités en rapport avec la Palestine.

Il présente aussi Nathan et Caroline Finkelstein, qui nous projetteront un film en 2^{ème} partie de cette assemblée.

2. Lecture du PV du 8 mars 2016 par Claire Berset :

Pas de questions ni de remarques

3. Rapport d'activité du comité, de mars 2016 à mars 2017

Lors de son voyage en avril/mai 2016, Naji AWAD a contacté le Dr Majed NASSAR, qui a accepté d'être notre représentant de l'association à Beit-Sahour, donc sur place.

Mr Nassar est médecin, il a été à la base de la remise sur pied de la clinique de Beit Sahour, devenue depuis centre médical. Et il a été aussi présent dans plusieurs initiatives dans la ville. Nous avons déjà collaboré avec lui, et il a toute notre confiance.

-Avantages :

Il connaît bien la population de la ville et des environs, il a une vue directe sur l'avancement des projets, et peut distribuer les fonds si personne du comité ne peut aller en Palestine, car les voyages deviennent longs et fatigants.

-Autre manière de fonctionner : Majed Nassar a proposé d'engager les personnes et les groupes qui nous sollicitent à mieux préciser leurs projets. Ceci se fera sous une forme de formulaire qui sera une sorte de contrat d'engagement : il devra préciser le genre de projet, le coût, une personne responsable, et donner un délai de réalisation (pour des achats ou des travaux).

Le comité, en Suisse, examine ensuite la demande et décide si nous pouvons intervenir ou non. Mr Nassar signera ces formulaires pour l'association et nous transmettra les documents justificatifs. Une copie des factures et / ou une photo des travaux sera ensuite demandée. Ceci permet de bien préciser les interlocuteurs, et ensuite de mieux effectuer les comptes pour notre association.

En 2016, notre association a versé une aide financière pour les projets suivants :

Collaboration avec les écoles : nous continuons de la même manière que les autres années.

Société de bienfaisance orthodoxe de Beit-Sahour : nous avons soutenu cette société sur proposition de Majed Nassar. Il comprend 3 fonds :

-**fonds pour les malades** : ce fonds offre des aides matérielles pour payer des factures médicales, spécialement pour des malades chroniques, car il n'y a pas d'assurance maladie et accident.

-**fonds pour les nécessiteux** : ce fonds donne une aide matérielle immédiate aux familles et aux personnes en grande précarité, le plus souvent sous forme de paniers (un peu comme les

cartons du cœur en Suisse), car les personnes au chômage, en maladie chronique, les familles monoparentales.. etc ne bénéficient pas d'aide sociale.

-fonds pour les étudiants : ce fonds offre des prêts sans intérêt à des étudiants qui n'ont pas possibilité de trouver des bourses d'étude. Ils rendent ensuite le prêt à la société de bienfaisance, petit à petit, et s'ils ont un emploi ils sont encouragés à laisser un peu plus pour aider d'autres personnes.

La société de bienfaisance nous fera parvenir un décompte du nombre de personne aidées (par exemple par les paniers de vivre), et des copies des factures.

Union des femmes Arabes de Beit-Sahour : cette société œuvre depuis longtemps.

Elle essaie aussi de trouver des possibilités d'activités salariées pour des femmes qui ont peu ou pas d'autres ressources.

Après un développement de la préparation d'herbes aromatiques (persil haché notamment), nous avons soutenu cette année l'équipement du matériel de cuisine. En effet : elles développent maintenant la préparation et la livraison de plats, de sandwiches ou de repas pour des groupes de touristes, des restaurants, des hôtels.

Marie Fankhauser est passée dans ce centre fin décembre 2016 et fait remarquer que le nombre de femmes occupées est passé de 2 ou 3, à 8 ou 10 actuellement. Elles essaient de dégager une certaine autonomie.

Naji montre les photos d'un pétrin électrique pour la pâte à pain, et des activités dans la cuisine.

-Association pour handicapés Al Malath Charitable Society : ce centre accueille des jeunes et des jeunes adultes assez lourdement handicapés, pour des activités occupationnelles et des thérapies et formations de base adaptées..

Lors de son voyage, Naji a pu mieux estimer avec eux leurs besoins. Nous leur avons fourni une aide pour fermer une terrasse, ce qui permet d'avoir une pièce de plus donc un espace pour mettre en sécurité du matériel de rééducation, et aussi un abri pour l'hiver comme lors des grandes chaleurs.

Naji dispose aussi d'une photo montrant les travaux effectués.

-centre médical de Beit-Sahour: pour des raisons de changement de direction et une moins bonne communication, nous avons suspendu pour le moment l'aide matérielle destinée à ce centre. Mais notre association continue à se soucier des malades par une aide directe aux patients dans le besoin, à travers le fonds de la Société de Bienfaisance Orthodoxe.

Le site internet : on continue de le mettre à jour, nous remercions particulièrement Jean-Pierre Clément et sa fille qui nous aident maintenant techniquement pour cela, ainsi que leur « étudiant » : Johannes Fankhauser.

Projection du film « Le sel de la mer » au ciné-club de l'Université de Fribourg, en novembre.

Ce film, bien choisi, présentait d'une façon très concrète la situation de celles et ceux qui ont perdu leur terre et leur maison, et des émigrés qui voudraient revenir au pays.

Beaucoup de personnes sont venues à cette projection, et le film a été unanimement apprécié.

4. Comptes sont présentés par Johannes Fankhauser.

Nous avons en décembre 2015 plus de 39000 CHF à envoyer, ce qui fait que nous avons dépensé en 2016 plus que ce que nous avons récolté sur l'année civile 2016.

Entrées : Le total des cotisations et dons 2016 + quête lors de la projection du film « Le sel de la mer » se monte à **30'312.05 CHF.**

Dans les charges, nous avons envoyé pour divers projets à Beit-Sahour un total de **40'628.28 CHF**, et nous avons eu des charges d'exploitation (courrier, copies, banque) pour **1'011.07 CH**.

Le total des charges pour 2016 se monte à **41'639.35 CHF**, et il nous restait encore sur le compte, au 31 décembre 2016, la somme de **28'525.95 CHF**.

Une partie de cette somme a déjà été envoyée ces dernières semaines à destination des écoles.

Les différents postes sont détaillés. Une somme de 60,77 CHF n'a pas pu être justifiée, mais cela est dû aux différentes transactions avec des taux de change fluctuant..etc..

Noël Ruffieux et Jean-Pierre Clément ont vérifié les comptes et dépenses, et ceux-ci sont acceptés, sans questions, à l'unanimité.

Les dépenses comparées des dernières années sont visibles sur le site internet.

5. Divers :

Une personne mentionne **les activités de Mr Michel AWAD**. Celui-ci organise des randonnées pédestres sur un parcours appelé « **Les Sentiers d'Abraham** ».

Johannes Fankhauser l'a aussi rencontré. Il précise que l'idée est de créer des étapes dans les villages, et de soutenir financièrement, sous forme de prêt, les palestiniens qui veulent par exemple :

-ouvrir un magasin pour les touristes

OU

-mettre à disposition un logement chez l'habitant.

Ceci donne aussi diverses perspectives d'activités liées au tourisme local (services et artisanat).

Le prêt est remboursé petit à petit. C'est un projet très intéressant, qui concerne toute la Palestine, pas seulement la région de Beit-Sahour, et qui est bien financé par un grand banquier. Johannes explique donc que notre association n'interviendra pas pour ce projet.

Nous aidons **4 écoles confessionnelles chrétiennes**, une personne demande si les **professeurs** sont des laïcs ou des religieux. Naji dit qu'ils sont **tous laïcs**, il y a aussi des musulmans parmi eux.

Ces écoles accueillent beaucoup de musulmans, et Marie Fankhauser souligne leur bon niveau, et le haut taux de réussite de leurs élèves. Claire Berset rappelle qu'un article de Henri Tincq (de 2007) explique bien le rôle important de ces écoles à Beit-Sahour et dans la région. Beit-Sahour étant pratiquement la dernière commune à majorité chrétienne en Terre Sainte.

2^{ème} partie : « L'eau, une arme de destruction massive »

Mr et Mme Nathan et Caroline Finkelstein projettent un film qu'ils ont réalisé suite à un voyage en avril 2016, un voyage qui avait pour thème « L'eau en Palestine ».

Pendant longtemps, ils sont allés aider à la cueillette des olives avec les Palestiniens, mais ils ont compris petit à petit que ceux-ci leur demandaient plutôt d'être actifs ici, en Europe, et de parler de leurs conditions de vie aux autorités, de sensibiliser le public, etc...

En 2016, ils ont choisi le thème de l'eau qui est très important (une « arme de destruction massive » qui oblige les Palestiniens à laisser leurs terres en friche). Ils ont recueilli des

témoignages dans diverses régions, et ont monté un film de 28 minutes, très bien documenté et réalisé.

L'assemblée les félicite de cette réalisation.

Une personne demande si on peut acquérir le DVD de ce film. Mr Finkelstein dit qu'il pourrait faire une version DVD, mais explique que le but de ce film n'est pas d'abord d'être montré à des personnes convaincues comme cette assemblée, mais d'être un outil de contact, de débat, de prise de conscience. Il pourrait aussi le mettre sur YOUTUBE, mais ne veut pas qu'il soit banalisé sur un tel support.

Actuellement un groupe autour de Lyon leur prépare une « tournée » en France, et si quelqu'un ici, souhaite voir projeté ce film, il suffit de contacter l'association par courrier électronique et Johannes fera suivre à Mr Finkelstein.

Naji lit la liste des personnes excusées, et la soirée se termine par le verre de l'amitié.